

Les données complémentaires relatives aux différents constats des autres secteurs représentés au Conseil

Annexe VI

a. Données complémentaires en lien avec les constats des services de l'aide à la jeunesse et de la protection de la jeunesse

1) Tableaux de synthèse reprenant les données statistiques reçus de l'AGAJ pour le Brabant Wallon

Ce tableau présente le nombre de jeunes (de 0 à 20 ans) pris en charge au 1er mai par type de dossier au niveau du Brabant wallon en 2018. Un calcul a été effectué pour le pourcentage d'enfants de sexe masculin sur le nombre de jeunes au total.

Nombre de jeunes en 2018			Total	F	H	% d'enfant (M)
DD	Aide volontaire seule	SAJ seul	644	304	340	53%
		SPJ décret seul	667	343	324	49%
FQI	FQI seul	SPJ loi (moins ES)	128	17	111	87%
FQI + DD	Aide volontaire + FQI		2	0	2	
	Aide contrainte + FQI		8	2	6	
	Total nombre de jeunes		1449	666	783	

Ce tableau présente l'évolution du nombre de jeunes (de 0 à 20 ans) pris en charge au 1er mai par type de dossier au niveau du Brabant wallon de 2014 à 2018. Un calcul a été effectué pour obtenir la moyenne du nombre de jeunes par années au 1^{er} mai sur 5 ans.

Nombre de jeunes par année au 1 ^{er} mai en			2014	2015	2016	2017	2018	moyenne
DD	Aide volontaire seule	SAJ seul	591	599	722	553	644	622
		SPJ décret seul	733	748	720	682	667	710
FQI	FQI seul	SPJ loi (moins ES)	78	77	96	111	128	98
FQI + DD	Aide volontaire + FQI		2	2	3	0	2	2
	Aide contrainte + FQI		13	9	16	8	8	11
	Total nombre de jeunes		1418	1435	1559	1356	1449	1430

Dans le prochain tableau, nous avons mis en évidence les communes qui ont le plus de jeunes en difficulté ou en danger ayant un dossier ouvert au SAJ ou au SPJ avec au moins un motif d'intervention. Nous avons aussi mis en lien ces chiffres avec l'ensemble des jeunes de chaque commune. Cela permet d'épingler la part des enfants/jeunes en difficulté ou en danger pris en charge par le SAJ ou le SPJ avec au moins un motif d'intervention dans chacune des communes. Nous avons regroupé les communes en tenant compte du territoire des AMO qui partage clairement les différents secteurs Ouest, Centre et Est. Des totaux et moyennes au niveau de l'arrondissement ont été aussi calculés afin d'obtenir un taux de référence.

AMO	Communes	Nombre de jeunes pris en charge par le SAJ ou le SPJ par commune et leurs entités	Part du nombre de jeunes pris en charge par le SAJ ou le SPJ sur la commune par rapport à l'ensemble des situations prises en charge par le SAJ ou le SPJ avec au moins un motif d'intervention dans le Brabant Wallon	TOTAL jeunes 0-19 au 01/01/19	Part des jeunes en situation de difficulté/danger ayant été pris en charge par le SAJ ou le SPJ avec au moins un motif d'intervention par rapport à la totalité des jeunes sur la commune en 2018
CarrefourJ	Chastre	35	2%	1986	1,8%
	Chaumont-Gistoux	32	2%	2652	1,2%
	Grez-Doiceau	61	3%	3191	1,9%
	Walhain	16	1%	1927	0,8%
	Wavre	180	9%	7569	2,4%
Color'Ados	Braine-l'Alleud	162	8%	8997	1,8%
	Waterloo	88	4%	6638	1,3%
La Chaloupe	Court-Saint-Étienne	60	3%	2605	2,3%
	Mont-Saint-Guibert	46	2%	1924	2,4%
	Ottignies- LLN	157	8%	6612	2,4%
	Villers-la-Ville	47	2%	2684	1,8%
La Croisée	La Hulpe	21	1%	1639	1,3%
	Lasne	29	1%	3247	0,9%
	Rixensart	109	5%	5237	2,1%
Plan J	Braine-le-Château	47	2%	2442	1,9%
	Ittre	31	2%	1601	1,9%
	Rebecq	85	4%	2747	3,1%
	Tubize	151	7%	6552	2,3%
SAJMO	Beauvechain	28	1%	1793	1,6%
	Hélécine	15	1%	881	1,7%
	Incourt	27	1%	1367	2,0%
	Jodoigne	122	6%	3341	3,7%
	Orp-Jauche	52	3%	2199	2,4%
	Perwez	42	2%	2295	1,8%
	Ramillies	51	3%	1659	3,1%
Tempo	Genappe	83	4%	3750	2,2%
	Nivelles	240	12%	6155	3,9%
Total en nombre ou moyenne sur le B.W.		2018		93690	2,2%

Ce tableau présente le nombre de jeunes par motif de prise en charge et par type de dossier au niveau de l'arrondissement sur base des situations qui ont au moins un motif d'intervention en 2018. Un calcul a été effectué pour obtenir le pourcentage de jeunes ayant un certain motif sur l'ensemble des jeunes au SAJ, au SPJ et au deux en rapport avec le nombre de jeunes pris en charge pour un des 9 motifs principaux sur l'arrondissement de Nivelles. Vous pouvez retrouver au point suivant l'ensemble des motifs détaillés.

Type de dossier	DIFFICULTES PERSONNELLES DU JEUNE	DIFFICULTE PSYCHOLOGIQUE DE L'ENFANT	ASSUETUDES DU JEUNE	PROBLEMES DE COMPORTEMENT DU JEUNE	PROBLEMES LIES A LA SCOLARITE	FUGUE	DIFFICULTES PERSONNELLES DES PARENTS	DIFFICULTES DES PARENTS A ASSUMER LEUR ROLE PARENTAL	PROBLEMES RELATIONNELS AU SEIN DE LA FAMILLE	DIFFICULTES MATERIELLES ET FINANCIERE	MALTRAITANCE	Total du nombre de jeunes
SAJ	822	471	70	340	389	60	796	470	797	203	669	1824
SAJ Protutel le							6	4			1	10
SPJ Décret	103	42	3	48	45	4	115	138	152	29	61	508
TOTAL SAJ-SPJ	925	513	73	388	434	64	917	612	949	232	731	
% TOTAL SAJ-SPJ	39%	22%	3%	17%	19%	3%	39%	26%	41%	10%	31%	
% SAJ	45%	26%	4%	19%	21%	3%	44%	26%	43%	11%	37%	
%SPJ	20%	8%	1%	9%	9%	1%	23%	27%	30%	6%	12%	

Les 7 tableaux qui vont suivre vont présenter le nombre de jeunes par motif de prise en charge et par type de dossier au niveau de chaque territoire correspondant aux AMO sur base des situations qui ont au moins un motif d'intervention en 2018. Un calcul a été effectué pour obtenir le pourcentage de jeunes ayant au moins un motif d'intervention sur l'ensemble des jeunes du SAJ et du SPJ sur le territoire défini en rapport avec le nombre de jeunes pris en charge pour un des 9 motifs principaux. Vous pouvez retrouver au point suivant l'ensemble des motifs détaillés. Il y a aussi, **en bas à droite**, le pourcentage des jeunes pris en charge sur le territoire correspondant aux AMO en lien avec le total des jeunes pris en charge sur l'arrondissement de Nivelles par le SAJ et le SPJ qui font l'objet d'au moins un motif d'intervention (2018 jeunes).

CENTRE-EST (AMO CARREFOUR J)	code postale	SAJ/SPJ	DIFFICULTES PERSONNELLES DU JEUNE	DIFFICULTE PSYCHOLOGIQUE DE L'ENFANT	ASSUETUDES DU JEUNE	PROBLEMES DE COMPORTEMENT DU JEUNE	PROBLEMES LIES A LA SCOLARITE	FUGUE	DIFFICULTES PERSONNELLES DES PARENTS	DIFFICULTES DES PARENTS A ASSUMER LEUR ROLE PARENTAL	PROBLEMES RELATIONNELS AU SEIN DE LA FAMILLE	DIFFICULTES MATERIELLES ET FINANCIERE	MALTRAITANCE	Nombre de jeunes
Wavre	1300	SAJ	60	43	5	25	25	5	50	39	51	15	53	134
	1300	SAJ Prot.							1					1
	1300	SPJ Décret	6	2		2	5	1	8	13	16	3	7	35
Bierges	1301	SAJ	3	3			2		5	4	3		3	8
	1301	SPJ Décret							1	1	1		2	2
Chaumont- Gistoux (et ttes les entités)	1325	SAJ	10	7	1	5	3		10	9	17	1	11	24
	1325	SPJ Décret									1		2	8
Grez-Doiceau (et ttes les entités)	1390	SAJ	15	9	2	8	7	2	21	6	19		20	49
	1390	SPJ Décret	4	2		3	2		3	4	3		2	12
Chastre (et ttes les entités)	1450	SAJ	18	11		10	8	2	22	16	15	6	21	30
	1450	SPJ Décret	3	3		2	2		4	3	3		2	5
Walhain (et ttes les entités)	1457	SAJ	5	2	1	2	3		7	3	6		4	14
	1457	SPJ Décret	1		1				1		1			2
TOTAL			125	82	10	57	57	10	133	98	136	25	127	324
pourcentage			39%	25%	3%	18%	18%	3%	41%	30%	42%	8%	39%	16%

CENTRE-NORD (AMO COLOR'ADOS)	code postale	SAJ/SPJ	DIFFICULTES PERSONNELLES DU JEUNE	DIFFICULTE PSYCHOLOGIQUE DE L'ENFANT	ASSUETUDES DU JEUNE	PROBLEMES DE COMPORTEMENT DU JEUNE	PROBLEMES LIES A LA SCOLARITE	FUGUE	DIFFICULTES PERSONNELLES DES PARENTS	DIFFICULTES DES PARENTS A ASSUMER LEUR ROLE PARENTAL	PROBLEMES RELATIONNELS AU SEIN DE LA FAMILLE	DIFFICULTES MATERIELLES ET FINANCIERE	MALTRAITANCE	Nombre de jeunes
Waterloo (seule entité)	1410	SAJ	39	25	3	19	19	5	25	22	31	8	22	67
	1410	SPJ Décret	6	3	1	3	2		8	2	10		2	21
Braine-L'Alleud	1420	SAJ	65	30	4	24	33	3	59	47	54	27	58	116
	1420	SPJ Décret	10	4		3	5		7	12	11	3	3	31
Ophain-Bois-Seigneur-Isaac	1421	SAJ	4	2	1	4	1	1	5	2	4		6	8
Lillois-Witterzée	1428	SAJ	4	2	1	2	3	1	3	1	2	1	3	7
TOTAL			128	66	10	55	63	10	107	86	112	39	94	250
pourcentage			51%	26%	4%	22%	25%	4%	43%	34%	45%	16%	38%	12%

CENTRE-SUD (AMO LA CHALOUPE)	code postale	SAJ/SPJ	DIFFICULTES PERSONNELLES DU JEUNE	DIFFICULTE PSYCHOLOGIQUE DE L'ENFANT	ASSUETUDES DU JEUNE	PROBLEMES DE COMPORTEMENT DU JEUNE	PROBLEMES LIES A LA SCOLARITE	FUGUE	DIFFICULTES PERSONNELLES DES PARENTS	DIFFICULTES DES PARENTS A ASSUMER LEUR ROLE PARENTAL	PROBLEMES RELATIONNELS AU SEIN DE LA FAMILLE	DIFFICULTES MATERIELLES ET FINANCIERE	MALTRAITANCE	Nombre de jeunes
Ottignies- Louvain-la- Neuve	1340	SAJ	21	12	2	10	13		15	9	14	3	8	37
	1340	SPJ Décret	5	4		2	1		6	7	9	2	5	23
Céroux- Mousty	1341	SAJ	12	11	2	5	5	2	9	12	11	1	7	21
	1341	SPJ Décret	2	1		1	1	1	2	5		2	1	11
Limelette	1342	SAJ	3	1		2	1		7	1	9	1	5	18
	1342	SPJ Décret	3	1		2	1		1	1	6			11
Louvain-la- Neuve	1348	SAJ	13	8		2	7	1	12	4	13	3	5	27
	1348	SPJ Décret							3		2		1	9
Mont-St- Guibert (et ttes les entités)	1435	SAJ	13	9		6	1		13	6	19	1	15	39
	1435	SPJ Décret	2	1		1	2		3	3	2	3		7
Court-St- Etienne (seule entité)	1490	SAJ	19	11		10	14		26	10	28	7	20	46
	1490	SPJ Décret	3	2		1			1	3	2	1		14
Villers-La- Ville (et ttes les entités)	1495	SAJ	15	11	3	7	4	2	18	9	14	3	15	36
	1495	SPJ Décret								3	6			11
TOTAL			111	72	7	49	50	6	116	73	135	27	82	310
pourcentage			36%	23%	2%	16%	16%	2%	37%	24%	44%	9%	26%	15%

CENTRE-NORD (AMO LA CROISEE)	code postale	SAJ/SPJ	DIFFICULTES PERSONNELLES DU JEUNE	DIFFICULTE PSYCHOLOGIQUE DE L'ENFANT	ASSUETUDES DU JEUNE	PROBLEMES DE COMPORTEMENT DU JEUNE	PROBLEMES LIES A LA SCOLARITE	FUGUE	DIFFICULTES PERSONNELLES DES PARENTS	DIFFICULTES DES PARENTS A ASSUMER LEUR ROLE PARENTAL	PROBLEMES RELATIONNELS AU SEIN DE LA FAMILLE	DIFFICULTES MATERIELLES ET FINANCIERE	MALTRAITANCE	Nombre de jeunes
La Hulpe (seule entité)	1310	SAJ	7	6	3	4	4	2	4	5	4	2	5	15
	1310	SAJ Protutelle							1					1
	1310	SPJ Décret							3	3	3			5
Rixensart	1330	SAJ	15	11	2	4	11	3	24	6	6	3	8	37
	1330	SPJ Décret	1			1			2	4	6			12
Rosières	1331	SAJ	2	2					1	1	4		3	6
Genva	1332	SAJ	14	9		6	8	1	14	6	12	7	8	31
Genva	1332	SPJ Décret	3			1	2	1	5	3	8	1		23
Lasne (et ttes les entités)	1380	SAJ	7	5		2	6		13	3	11	3	6	23
	1380	SPJ Décret	5	1			5		1	4	4		1	6
TOTAL			54	34	5	18	36	7	68	35	58	16	31	159
pourcentage			34%	21%	3%	11%	23%	4%	43%	22%	36%	10%	19%	8%

OUEST (AMO PLAN J)	code postale	SAJ/SPJ	DIFFICULTES PERSONNELLES DU JEUNE	DIFFICULTE PSYCHOLOGIQUE DE L'ENFANT	ASSUETUDES DU JEUNE	PROBLEMES DE COMPORTEMENT DU JEUNE	PROBLEMES LIES A LA SCOLARITE	FUGUE	DIFFICULTES PERSONNELLES DES PARENTS	DIFFICULTES DES PARENTS A ASSUMER LEUR ROLE PARENTAL	PROBLEMES RELATIONNELS AU SEIN DE LA FAMILLE	DIFFICULTES MATERIELLES ET FINANCIERE	MALTRAITANCE	Nombre de jeunes
Rebecq (et ttes les entités)	1430	SAJ	24	13	5	6	15	2	35	21	35	11	30	61
	1430	SAJ Protutel le								3				3
	1430	SPJ Décret	6			6	3		4	5	4		2	21
Braine-Le- Château (et ttes les entités)	1440	SAJ	17	7	4	13	10		19	16	18	4	13	42
	1440	SPJ Décret									2			5
Ittre	1460	SAJ	9	7	4	2	3	1	8	6	8		5	22
	1460	SPJ Décret	5	1			4		5		1		6	9
Tubize (et ttes les entités)	1480	SAJ	61	33	3	30	25	6	49	26	50	11	44	118
	1480	SPJ Décret	11	4	1	7	2		4	18	10	2	8	33
TOTAL			133	65	17	64	62	9	124	95	128	28	108	314
pourcentage			42%	21%	5%	20%	20%	3%	39%	30%	41%	9%	34%	16%

EST (SAJMO)	code postale	SAJ/ SPJ	DIFFICULTES PERSONNELLES DU JEUNE	DIFFICULTE PSYCHOLOGIQUE DE L'ENFANT	ASSUETUDES DU JEUNE	PROBLEMES DE COMPORTEMENT DU JEUNE	PROBLEMES LIES A LA SCOLARITE	FUGUE	DIFFICULTES PERSONNELLES DES PARENTS	DIFFICULTES DES PARENTS A ASSUMER LEUR ROLE PARENTAL	PROBLEMES RELATIONNELS AU SEIN DE LA FAMILLE	DIFFICULTES MATERIELLES ET FINANCIERE	MALTRAITANCE	Nombre de jeunes
Incourt (et ttes les entités)	1315	SAJ	12	9	1	3	5	1	9	9	15	3	12	25
	1315	SPJ Décret									2		1	2
Beauvechain (et ttes les entités)	1320	SAJ	13	6	1	7	11	1	11	7	10	2	7	25
	1320	SPJ Décret							2	1				3
Orp-Jauche (et ttes les entités)	1350	SAJ	8	3	1	5	2		8	4	11	4	13	31
	1350	SPJ Décret	2			2			1		5	2		21
Hélicine (et ttes les entités)	1357	SAJ	5	1		1	1		4	3	5		1	12
	1357	SPJ Décret							2					3
Pervez (et ttes les entités)	1360	SAJ	13	12		6	7	2	17	9	4	6	5	32
	1360	SPJ Décret	2	1		1				2	2	1	1	10
Ramillies (et ttes les entités)	1367	SAJ	19	15	1	10	4	1	22	15	20	2	12	44
	1367	SPJ Décret							2	2				7
Jodoigne (et ttes les entités)	1370	SAJ	50	34	4	21	20	1	41	34	38	17	44	101
	1370	SPJ Décret	1		1	1	1		4	3	10		2	21
TOTAL			125	81	9	57	51	6	124	89	122	37	98	338
pourcentage			37%	24%	3%	17%	15%	2%	37%	26%	36%	11%	29%	17%

CENTRE-SUD (AMO TEMPO)	code postale	SAJ/SPJ	DIFFICULTES PERSONNELLES DU JEUNE	DIFFICULTE PSYCHOLOGIQUE DE L'ENFANT	ASSUETUDES DU JEUNE	PROBLEMES DE COMPORTEMENT DU JEUNE	PROBLEMES LIES A LA SCOLARITE	FUGUE	DIFFICULTES PERSONNELLES DES PARENTS	DIFFICULTES DES PARENTS A ASSUMER LEUR ROLE PARENTAL	PROBLEMES RELATIONNELS AU SEIN DE LA FAMILLE	DIFFICULTES MATERIELLES ET FINANCIERE	MALTRAITANCE	Nombre de jeunes
Nivelles	1400	SAJ	76	48	8	27	32	4	73	42	75	16	68	166
	1400	SPJ Décret	9	5		5	4		18	17	14	4	12	67
	1400	SAJ	1	1		1	1		1	1	1	1	1	1
Baulers	1401	SAJ	2	2		2	2		1	1			1	2
	1401	SPJ Décret	2			2			3	3		1	2	4
Genappe	1470	SAJ	18	8	1	13	7	1	17	5	17	3	13	35
	1470	SPJ Décret	3	2			1	1	2	2	4	1	1	14
Loupoigne	1471	SAJ	3		1	1		1	4	1	2		4	8
	1471	SPJ Décret	1			1	1		3		2		2	4
Vieux-Genappe	1472	SAJ	3	3			1		2	1	1		2	3
	1472	SPJ Décret							1			1		5
Glabais	1473	SAJ	1	1							1			1
Ways	1474	SAJ	1	1					1		1		1	2
Houtain-le-Val	1476	SAJ	2	1	1	2			3				3	5
	1476	SPJ Décret	3	3					1	3	3	1	1	6
TOTAL			125	75	11	54	49	7	130	76	121	28	111	323
pourcentage			39%	23%	3%	17%	15%	2%	40%	24%	37%	9%	34%	16%

Dans ce tableau, il y a une série de chiffres concernant les mises en autonomie et les jeunes pour lesquels cette prise en charge a été interrompue pour les différents divisions/arrondissements. Nous avons mis en évidence le taux de jeunes avec une prise en charge « mise en autonomie » en lien avec le nombre de jeunes ayant atteint 18 ans au cours de l'année (en décomptant les problèmes d'encodage). Nous avons aussi calculé le pourcentage du nombre de jeunes dont la prise en charge a été interrompue à 18 ans ou entre 18 et 20 ans en lien avec le nombre de jeunes ayant atteint 18 ans sur Nivelles. Certains totaux ont été indiqués à titre d'information.

Mise en autonomie - Par division	Nombre de jeunes avec une PEC mise en autonomie	Nombre de jeunes dont la PEC a été interrompue à 18 ans	Nombre de jeunes dont la PEC s'est arrêtée entre 18 et 20 ans	Nombre de jeunes dont la PEC a été interrompue à 20 ans	Somme de dossiers actifs au 9/04/2020 et jeunes plus âgés que 20 ans (problème encodage)	Nombre jeunes ayant atteint 18 ans au cours de l'année	Nombre jeunes ayant atteint 18 ans au cours de l'année (sans problème d'encodage)	Taux de jeunes avec une PEC mise en autonomie en lien avec le nombre ayant atteint 18 ans au cours de l'année (sans problème d'encodage)
ARLON	14	39	33	0	2	107	105	13%
BRUXELLES	92	92	387	34	64	667	603	15%
CHARLEROI	127	168	38	0	19	417	398	32%
DINANT	34	79	31	0	3	165	162	21%
HUY	30	37	31	2	9	111	102	29%
LIEGE	87	88	76	1	37	329	292	30%
MARCHE-EN-FAMENNE	21	23	21	1	3	57	54	39%
MONS	92	72	66	0	14	241	227	41%
NAMUR	73	93	53	0	5	197	192	38%
NEUFCHATEAU	29	48	27	0	8	94	86	34%
NIVELLES	25	67	90	2	16	221	205	12%
TOURNAI	73	118	45	0	12	248	236	31%
VERVIERS	29	70	16	0	16	142	126	23%
Total	726	994	914	40	208	2996	2788	26%
Pourcentage en lien avec le nombre de jeunes ayant atteint 18 ans sur Nivelles	12%	33%	44%	1%	8%	% du nombre de jeunes sur Nivelles le nombre de jeunes en FWB	7%	

Dans le tableau à la page suivante, vous retrouverez les motifs de réorientation pour les situations classées au SAJ de Nivelles en 2018 qui ont été orientées vers au moins un service ou un intervenant. Un pourcentage a été calculé entre le nombre de situations réorientées vers un service ou un intervenant en rapport avec le nombre total de situations réorientées. Des sous-catégories ont été créées pour regrouper les services et intervenants d'un même secteur.

Motifs de réorientation pour le SAJ de Nivelles	Nombre de situation	% en lien avec le nombre total de situations réorientées	Sous-catégories
Réor. vers un autre service de première ligne	2	1%	
Réorientation vers les services de première ligne	11	6%	7%
Réorientation vers le secteur scolaire	5	3%	
Réorientation vers l'école	1	1%	
Réorientation vers le CPMS	4	2%	
Réorientation vers le PSE		0%	
Réorientation vers un médiateur scolaire		0%	
Réorientation vers un service d'accrochage scolaire		0%	
Réorientation vers un autre intervenant scolaire	1	1%	6%
Réorientation vers l'aide sociale générale		0%	
Réorientation vers le CPAS	4	2%	
Réorientation vers un service d'aides familiales	2	1%	
Réorientation vers un autre serv. social communal		0%	
Réorientation vers autre serv. social associatif		0%	3%
Réorientation vers un centre d'acc. pour adultes		0%	
Réorientation vers un service petite enfance		0%	
Réorientation vers un(e) TMS ONE		0%	
Réorientation vers une prénatale ONE		0%	
Réorientation vers une crèche		0%	
Réorientation vers le secteur de la santé physique		0%	
Réorientation vers un hôpital		0%	
Réorientation vers un médecin		0%	
Réorientation vers le secteur de la santé mentale	15	8%	
réorientation vers un service de santé mentale	14	7%	
Réorientation vers un thérapeute		0%	
Réorientation vers un SRJ		0%	
Réorientation vers un hôpital psychiatrique	1	1%	16%
Réorientation vers une AMO	57	30%	
Réorientation vers une AMO 24h/24		0%	30%
Réorientation vers une équipe SOS-Enfants	5	3%	3%
Réorientation vers un autre intervenant judiciaire	13	7%	
Réorientation vers le Parquet	4	2%	
Réorientation vers la police	5	3%	12%
Réorientation vers la Maison de justice		0%	
Réorientation vers une procédure civile	43	23%	
Réorientation vers un médiateur familial	20	11%	
Réorientation vers un avocat	9	5%	
Réorientation vers un service d'aide aux victimes		0%	
Réorientation vers un autre intervenant judiciaire	1	1%	39%
Nombre total de situations réorientées au SAJ de Nivelles avec au moins une réorientation	187		

2) Ensemble des motifs d'intervention encodables pour les Services de l'aide à la jeunesse et de la protection de la jeunesse par catégories et sous-catégories

Difficultés du jeune lui-même	
Problèmes de santé physique de l'enfant	
Problèmes liés au développement intellectuel et cognitif de l'enfant	
Difficultés psychologiques de l'enfant	
Menace ou tentative de suicide	
Autres comportements d'auto-agression	
Mal-être à connotation dépressive	
Problèmes de nature psychiatrique	
Trouble du lien	
Enfant victime	
Autres	
Assuétudes du jeune	
Toxicomanie	Douce et occasionnelle
	Dure ou quotidienne de drogue douce
Alcoolisme	
Médicaments	
Internet, aux jeux vidéo, au GSM,...	
Autre	
Problèmes de comportements du jeune	
Intolérance à la frustration	
Refus de l'autorité	
Menaces verbales	Vis-à-vis des parents
	Vis-à-vis de la fratrie
	Vis-à-vis des pairs
Violence physique	A l'égard des parents
	A l'égard de la fratrie
	A l'égard de pairs
Attouchements sexuels entre enfants	
Comportements en conflit avec la loi (non FQI)	
Autres	
Problèmes liés à la scolarité	
Absentéisme	
Renvoi	
Refus d'inscription	
Phobie	
Autres difficultés en lien avec la scolarité	
Fugue	
Occasionnelle	
Répétitives	
Autres difficultés liées à la situation de l'enfant	
MENA	
SMEV	
Prostitution	

Mineur victime de la traite des êtres humains	
Appartenance à une secte	
Mineure enceinte	
Abandon	
Suspicion de radicalisation	

Difficultés liées aux problèmes personnels des parents	
Problèmes de santé physique du ou des parents	
Difficultés intellectuelles et cognitives d'un ou des parents	
Immaturité des parents	
Difficultés psychologiques du parent	
Menace ou tentative de suicide	
Autres comportements d'auto-agression	
Mal-être à connotation dépressive	
Problèmes de nature psychiatrique	
Trouble du lien	
Sentiment de solitude, d'isolement	
Instabilité affective	
Autres	
Assuétudes du parent	
Toxicomanie	Douce et occasionnelle
	Dure ou quotidienne de drogue douce
Alcoolisme	
Médicaments	
Internet, aux jeux vidéo, au GSM,...	
Autre	
Problèmes de comportements du parent	
Intolérance à la frustration	
Refus de l'autorité	
Comportements violents	
Comportements délictueux	
Suspicion de radicalisation	
Parents absents	
Incarcéré	
Mis sous protection	
Décédé	
Disparu de la vie de l'enfant	
Autres difficultés des parents	
Illettrisme	
Ne parle/comprend pas le français	
Conflits de valeurs culturelles	
Appartenance à une secte	
Parents déchus	

Difficultés des parents à assumer leur rôle parental	
Parents dépassés	
Difficulté à faire preuve d'autorité, à mettre des limites	
Abandon du rôle d'autorité	
Négligence	
Physique	
Educative	
Affective	
Attitudes éducatives inadéquates	
Attentes inadaptées par rapport à l'enfant	
Parentification	
Incohérence éducative	

Problèmes relationnels entre adultes au sein de la famille	
Conflits au sein de la famille	
Entre les parents non séparés	
Au sein de la famille élargie	Entre parents et grands-parents
	Entre parents et d'autres membres de la famille élargie
Séparation parentale conflictuelle	
Violence intrafamiliale	
Conjugale	
Au sein de la famille élargie	

Difficultés financières et matérielles
Problème de logement
Surendettement
Absence de statut
Revenus insuffisants
Isolement géographique
Autres problèmes financiers
Autres difficultés matérielles

Maltraitance	
Maltraitance physique	
Suspicion	
Maltraitance avérée	
Maltraitance psychologique	
Suspicion	
Maltraitance avérée	
Enfants témoins/en difficulté à cause de violences conjugales	
Maltraitance sexuelle	
Abus intrafamilial	Suspicion d'inceste
	Suspicion d'abus par le conjoint du parent
	Suspicion d'abus par un jeune de la fratrie
	Suspicion d'abus par un adulte de la famille élargie
	Inceste avéré
	Abus avéré par le conjoint du parent
	Abus avéré par un jeune de la fratrie
	Abus avéré par un adulte de la famille élargie
Abus extrafamilial	Suspicion d'abus par un abuseur connu de l'enfant
	Suspicion d'abus de la part d'un pair
	Suspicion d'abus par un abuseur inconnu de l'enfant
	Abus avéré commis par un abuseur connu de l'enfant
	Abus avéré commis par un pair
	Abus avéré commis par un abuseur inconnu de l'enfant

Refus de prise en charge par d'autres secteurs	
FQI	
Atteintes aux biens	
Vols et extorsions non aggravés	
Vols et extorsions aggravés	
Atteintes violentes à la propriété	
Atteintes astucieuses à la propriété	
Atteintes aux personnes	
Homicides volontaires	
Coups et blessures volontaires	
Atteintes à l'honneur et à la considération	
Atteintes sexuelles	
Racisme et xénophobie	
Homicides et coups involontaires	

Stupéfiants	
Possession	
Usage	
Vente	
Consommation problématique	
Consommation problématique et vente	
Consommation, usage, possession ou vente de drogue dure	
Autres (ex : doping)	
Autres	
Association de malfaiteurs	
Possession d'armes	
Menaces	
Outrage	
Rébellion	
Séquestration, enlèvement	
Carte d'identité (défaut), faux nom	
Faux et usage de faux	
Roulage (tous types de faits : coup et blessure, code de la route, délit de fuite, défaut d'assurance,...)	
FQI inconnu	

3) Tableau reprenant l'ensemble des constats de l'équipe du service de l'aide à la jeunesse

Questionnaire transmis à l'ensemble de l'équipe du service de l'aide à la jeunesse via leur conseillère et leurs déléguées en chef.

Questionnaire en vue de l'élaboration du diagnostic social du conseil de prévention 2020

à destination de l'équipe du service d'aide la jeunesse de Nivelles

Voir annexes : l'analyse des chiffres transmis par l'AGAJ rédigé en version Word et sous forme de différents tableaux en version excel.

1^{ère} question : Une première analyse des motifs d'intervention pour les **enfants en situation de difficulté ou danger (pas les FQI)** encodés via le programme IMAJ vous est présentée ci-dessous. Est-ce que cette analyse correspond bien aux problématiques auxquelles les jeunes et les familles prises en charge au SAJ sont confrontées ? L'ordre d'importance des problématiques vous pose question ?

« Au-delà du nombre de jeunes pris en charge, il est intéressant de cibler les motifs pour lesquels le SAJ et le SPJ sont intervenus auprès des jeunes et des familles. Celles-ci sont subdivisées en 11 catégories principales. En 2018, les motifs principaux (40% des situations) pour lesquels les jeunes pris en charge par le SAJ ou le SPJ sont les problèmes relationnels au sein de la famille et les difficultés personnelles des jeunes et des parents. Les difficultés liées à la maltraitance ont été mise en évidence pour près d'un tiers des situations. Un quart des parents présente des difficultés à assumer leur rôle parental. Un cinquième des situations font état de difficultés psychologiques de l'enfant, de problèmes de comportement de celui-ci et de problèmes liés à la scolarité. Un dixième des familles sont en difficulté matérielles et financières. Une part minime de jeunes sont pris en charge suite à leur assuétude ou à une fuque. »

--

2^{ème} question : Pouvez-vous nous préciser les problématiques sous-jacentes les plus récurrentes au sein de ses catégories très étendues ? (exemple : problèmes lié à la scolarité : décrochage scolaire)

Motifs d'intervention	Problématiques sous-jacentes les plus récurrentes
<u>problèmes relationnels au sein de la famille</u>	<i>Exemple : Séparation parentale conflictuelle</i>
<u>les difficultés personnelles des jeunes</u>	
<u>les difficultés personnelles des parents</u>	
<u>difficultés liées à la maltraitance</u>	
<u>difficultés aux parents à assumer leur rôle parental</u>	

<u>difficultés psychologiques de l'enfant</u>	
<u>problèmes de comportement</u>	
<u>problèmes liés à la scolarité</u>	
<u>difficulté matérielles et financières</u>	
<u>assuétude</u>	
<u>fuque</u>	

3^{ème} question :

Le SAJ et les services avec lesquels vous travaillez sont-ils, d'après vous, en mesure de répondre à chacune de ces problématiques ?

Questions subsidiaires : Quel(s) service(s) manque-t-il dans le Brabant Wallon pour répondre aux besoins des jeunes en situation de difficulté danger ? Pour ceux qui existent sur le Brabant Wallon, sont-ils disponibles pour répondre aux besoins des jeunes et des familles du Brabant Wallon ?

--

4^{ème} question en lien avec la permanence spécialisée :

Au niveau de la permanence spécialisée, une série de situations font l'objet d'une réorientation rapide sans passer par une investigation sociale. Quelles sont les problématiques davantage mises en évidence dans ce type de situation et quelles sont les réorientations le plus souvent suggérées aux demandeurs et, notamment, aux jeunes et à sa famille ?

--

5^{ème} question :

Quels services/projets souhaiteriez-vous voir se développer dans les 3 ans à venir ?

--

Nom et fonction de la personne qui a répondu :	
--	--

A transmettre aux adresses ci-dessous : prevention-brabantwallon@cfwb.be

L'équipe du service de prévention,

Ensemble des motifs d'intervention cités par l'équipe du SAJ

Vous pouvez retrouver l'ensemble des motifs d'intervention cités par l'équipe du SAJ et classés selon les motifs principaux de prise en charge. Nous avons surligné les motifs d'intervention cités par minimum 4 personnes de l'équipe afin de mettre en évidence les motifs d'intervention les plus récurrents.

- Les problèmes relationnels au sein de la famille :
 - Des conflits au sein de la famille.
 - Des enfants n'ont pas ou plus de contact et de lien avec leur(s) parent(s).
 - Le jeune rejette l'un des deux parents.
 - Les membres de la famille présentent des **difficultés à communiquer** ensemble : certaines incompréhensions naissent dans les échanges ; ils ne s'écoutent plus ; ils donnent une mauvaise image de l'autre. La structure familiale peut ainsi être mise à mal.
 - Il peut y avoir de la violence intrafamiliale et notamment conjugale.
 - Les enfants sont confrontés à des situations de **séparation parentale conflictuelle** : les parents ne trouvent pas d'accord concernant l'hébergement et la contribution alimentaire de leur enfant ; d'autres parents ne respectent pas le jugement civil ; certaines déléguées parlent aussi de « civils pourris » ; les enfants peuvent être « pris en otage » dans le conflit parental. Peu de délégués ont parlé « d'aliénation parentale ».
- Les difficultés personnelles des jeunes :
 - Les problèmes de santé physique de l'enfant dont les problèmes de surpoids
 - Les enfants en situation de handicap: surdit , retard   diff rents niveaux (moteur, d veloppement, mental), troubles autistiques.
 - Les jeunes ont v cu des  v nements traumatiques
- Les difficult s personnelles des parents :
 - Les parents peuvent pr senter des difficult s intellectuelles et cognitives avec notamment des carences intellectuelles et/ou physiques et/ou sociales.
 - Les parents en situation de handicap mental
 - Des parents sont immatures et limit s intellectuellement.
 - Des parents peuvent pr senter des difficult s psychologiques et un mal- tre   connotation d pressive.
 - Des parents peuvent avoir un sentiment de solitude et d'isolement social et/ou familial
 - Des parents peuvent pr senter une certaine fragilit .
 - Des parents sont en difficult  de par leur manque de formations, de connaissances et/ou de comp tences.
 - Les parents ne sollicitent pas toujours les aides dont ils ont besoin.
 - Les parents pr senter des difficult s   concilier leurs vies personnelle, familiale et professionnelle.
 - Des parents pr senter plusieurs carences et des difficult s   g rer seuls leur vie quotidienne.
 - Des parents pr senter aussi une histoire personnelle et/ou familiale chaotique avec  ventuellement l'intervention du SAJ et/ou du SPJ. Ils ont ainsi pu  tre plac s en institution pendant leur enfance ou vivre un ou plusieurs  v nements traumatisants tels que de la maltraitance.

- Les difficultés liées à la **maltraitance** :
 - Les adultes et les enfants peuvent maltraiter leur enfant et leurs pairs au niveau physique par des coups, au niveau psychologique par des menaces et des insultes ainsi qu'au niveau sexuel par des abus.
- Les difficultés à assumer leur rôle parental :
 - Des parents peuvent se sentir dépassés et épuisés.
 - Des parents peuvent présenter des difficultés à faire preuve d'autorité et à mettre des limites.
 - Certains parents **abandonnent leur rôle d'autorité** en se rendant, notamment, victimes et en **laissant-faire**.
 - Des parents sont aussi négligents au niveau éducatif par manque de soutien et/ou de suivi scolaire en famille. Les enfants peuvent aussi être négligés affectivement suite aux désinvestissements relationnel et affectif de leurs parents.
 - Certains enfants sont parentifiés.
 - Des parents présentent des **incohérences éducatives** : une confusion des rôles et de la place de chacun au sein du système familial, une relation trop fusionnelle et « toxique », un manque de cohérence parentale, une vision différente de l'éducation des enfants, un manque ou trop de cadre.
- Les difficultés psychologiques de l'enfant :
 - Les jeunes qui ont menacé ou tenté de se suicider.
 - Les jeunes qui adoptent des comportements d'automutilation dont la scarification.
 - Les jeunes qui présentent **un mal-être à connotation dépressive** : du repli sur soi, de l'introversion, des difficultés à trouver leur place, de l'isolement, une image négative de soi
 - Les jeunes qui présentent des problèmes de nature psychiatrique.
 - Les jeunes qui présentent des troubles du lien : le conflit de loyauté, des déceptions et un besoin d'appartenance à un groupe avec des répercussions négatives sur leur image.
 - Les jeunes manquent de confiance en eux et de repères.
 - Les adolescents en pleine crise identitaire dit aussi « crise d'adolescence ».
- Les problèmes de comportement :
 - les jeunes sont intolérants à la frustration et notamment face au « non » de leurs parents ou d'autres autorités.
 - les jeunes **refusent l'autorité et le cadre** établi : jeune dans la « toute puissance », le non-respect du cadre et de l'autorité parentale voire de toute forme d'autorité.
 - Les jeunes menacent verbalement leurs parents, la fratrie et leurs pairs.
 - Les jeunes sont violents physiquement à l'égard de leurs parents, de la fratrie et de leurs pairs.
 - Les jeunes peuvent aussi adopter des comportements déviants pour appeler à l'aide ou protéger la fratrie.
 - Les jeunes peuvent présenter des difficultés à communiquer et à comprendre. Certains manquent aussi d'écoute et présentent un sentiment d'incompréhension.
- Les problèmes liés à la scolarité :
 - Les **jeunes sont absents** ou ne sont pas présents régulièrement.
 - Les jeunes sont renvoyés et parfois plusieurs fois en peu de temps.
 - Les écoles montrent une réticence ou refusent d'inscrire un jeune qui s'est fait exclure.
 - Les jeunes présentent de la phobie et de l'angoisse lorsqu'ils sont à l'école.
 - Les enfants se voient mal orientés dans leur choix d'école et d'option.
 - Les jeunes sont en **décrochage scolaire**.

- Les jeunes sont complètement déscolarisés.
- Une déléguée met en évidence que certains enfants ne voient pas leur avenir positivement.
- Les jeunes subissent du **harcèlement en milieu scolaire et/ou via les réseaux sociaux**.
- Les difficultés matérielle et financière :
- Les délégués ont mis en évidence que le problème de précarité et plus spécifiquement les problèmes financiers des familles.
- Les familles peuvent avoir des **problèmes de logement** : il manque tout simplement de logements. Certaines familles vivent aussi dans un logement inadapté à la taille de la famille et/ou insalubre. Les expulsions du logement peuvent aussi être catastrophiques pour les familles.
- Les familles peuvent aussi être endettées.
- Les parents n'ont pas toujours des revenus suffisants, bénéficient d'un revenu d'intégration sociale, bénéficient d'une allocation de la mutuelle ou n'ont pas de travail. Ils manquent d'argent et ont peu de ressources financières pour subvenir aux besoins de la famille.
- Certaines familles présentent des difficultés d'accès aux soins et aux loisirs.
- Certaines familles manquent d'entourage et de soutien ; elles se sentent rejetées et isolées parce qu'elles sont en situation de précarité.
- Les assuétudes :
- La toxicomanie des enfants et des parents : la **consommation aussi bien douce et occasionnelle que dure (ou quotidienne de drogue douce)** avec une prédominance pour la consommation de cannabis.
- La consommation abusive d'alcool, jusqu'à l'alcoolisme
- La prise problématique de médicaments.
- L'utilisation abusive d'internet, des jeux vidéo, de GSM ou des écrans en général.
- Un délégué faisait aussi le lien entre le parent consommateur et l'enfant consommateur.
- Les fugues :
- Pour les délégués, les **fugues** sont avant tout des « fuites » occasionnelles.

4) Informations complémentaires concernant l'ensemble des constats de l'équipe du service de protection de la jeunesse

Questionnaire transmis à l'ensemble de l'équipe du service de protection de la jeunesse via leur directrice et leur déléguée en chef.

Questionnaire en vue de l'élaboration du diagnostic social du conseil de prévention 2020

à destination de l'équipe du service de protection de la jeunesse de Nivelles

Voir annexes : l'analyse des chiffres transmis par l'AGAJ rédigé en version Word et sous forme de différents tableaux en version Excel.

1^{ère} question : Une première analyse des motifs d'intervention pour les **enfants en situation de difficulté ou de danger (pas les FQI)** encodés via le programme IMAJ vous est présentée ci-dessous. Est-ce que cette analyse correspond bien aux problématiques auxquelles les jeunes et les familles prises en charge au SPJ sont confrontées ? L'ordre d'importance des problématiques vous pose question ?

« Au-delà du nombre de jeunes pris en charge, il est intéressant de cibler les motifs pour lesquels le SAJ et le SPJ sont intervenus auprès des jeunes et des familles. Celles-ci sont subdivisées en 11 catégories principales. En 2018, les motifs principaux (40% des situations) pour lesquels les jeunes pris en charge par le SAJ ou le SPJ sont les problèmes relationnels au sein de la famille et les difficultés personnelles des jeunes et des parents. Les difficultés liées à la maltraitance ont été mise en évidence pour près d'un tiers des situations. Un quart des parents présente des difficultés à assumer leur rôle parental. Un cinquième des situations font état de difficultés psychologiques de l'enfant, de problèmes de comportement de celui-ci et de problèmes liés à la scolarité. Un dixième des familles sont en difficulté matérielles et financières. Une part minime de jeunes sont pris en charge suite à leur assuétude ou à une fugue. »

--

2^{ème} question : Pouvez-vous nous préciser les problématiques sous-jacentes les plus récurrentes au sein de ses catégories très étendues ? (exemple : problèmes lié à la scolarité : décrochage scolaire)

Motifs d'intervention	Problématiques sous-jacentes les plus récurrentes
<u>problèmes relationnels au sein de la famille</u>	Exemple : Séparation parentale conflictuelle
<u>les difficultés personnelles des jeunes</u>	
<u>les difficultés personnelles des parents</u>	
<u>difficultés liées à la maltraitance</u>	

<u>difficultés aux parents à assumer leur rôle parental</u>	
<u>difficultés psychologiques de l'enfant</u>	
<u>problèmes de comportement</u>	
<u>problèmes liés à la scolarité</u>	
<u>difficulté matérielles et financières</u>	
<u>assuétude</u>	
<u>fuque</u>	

3^{ème} question :

Le SPJ et les services avec lesquels vous travaillez sont-ils, d'après vous, en mesure de répondre à chacune de ces problématiques ?

Questions subsidiaires : Quel(s) service(s) manque-t-il dans le Brabant Wallon pour répondre aux besoins des jeunes en situation de danger ? Pour ceux qui existent sur le Brabant Wallon, sont-ils disponibles pour répondre aux besoins des jeunes et des familles du Brabant Wallon ?

--

4^{ème} question en lien avec les jeunes ayant commis un fait qualifié infraction :

Quelles sont les problématiques davantage mises en évidence dans les situations des jeunes FQI ?

--

5^{ème} question :

Quels services/projets souhaiteriez-vous voir se développer dans les 3 ans à venir ?

--

Nom et fonction de la personne qui a répondu :	
--	--

A transmettre aux adresses ci-dessous : prevention-brabantwallon@cfwb.be

L'équipe du service de prévention,

Ensemble des motifs d'intervention cités par l'équipe du SPJ

Vous pouvez retrouver l'ensemble des motifs d'intervention cités par l'équipe du SPJ et classés selon les motifs principaux de prise en charge. Nous avons surligné les motifs d'intervention cités par minimum 4 personnes de l'équipe afin de mettre en évidence les motifs d'intervention les plus récurrents.

- Les problèmes relationnels au sein de la famille :
 - Des conflits au sein de la famille et souvent entre les parents.
 - Des enfants n'ont pas ou plus de contact et de lien avec leur(s) parent(s).
 - Des conflits existent aux niveaux générationnel et intergénérationnel.
 - Les membres de la famille ne communiquent plus ensemble ce qui apporte de l'incohérence dans le fonctionnement de celle-ci.
 - Il peut y avoir de la violence intrafamiliale et notamment conjugale.
 - Les enfants sont confrontés à des situations de **séparation parentale conflictuelle** : les parents ne trouvent pas d'accord concernant l'hébergement de leur enfant et aucune décision civile n'a été prise ; d'autres parents ne respectent pas le jugement civil ; certaines déléguées parlent aussi de « guerre financière » ; ils utilisent les enfants pour alimenter le conflit parental. Dans ces situations, les enfants se retrouvent « bloqués, déchirés » entre les parents. Peu de délégués ont parlé « d'aliénation parentale ».
- Les difficultés personnelles des jeunes :
 - Les problèmes liés au développement intellectuel et cognitif de l'enfant avec les enfants présentant des troubles du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH) et les enfants à haut potentiel (HP).
 - Les enfants en situation de handicap: surdit , retard à différents niveaux (moteur, développement, mental), troubles autistiques.
 - Les jeunes qui ont vécu des événements traumatiques ou qui ont une histoire personnelle et familiale difficile.
 - Des enfants présentant des difficultés pris en charge simultanément par plusieurs secteurs : l'aide à la jeunesse, l'AViQ et la santé mentale
- Les difficultés personnelles des parents :
 - Les parents peuvent présenter des difficultés intellectuelles et cognitives avec notamment des carences intellectuelles et/ou physiques et/ou sociales.
 - Des parents sont immatures et limités intellectuellement.
 - Des parents peuvent présenter des difficultés psychologiques et un mal-être à connotation dépressive.
 - Des parents peuvent avoir des problèmes de nature psychiatrique.
 - Des parents peuvent avoir un sentiment de solitude et d'isolement social et/ou familial
 - Des parents peuvent présenter une certaine fragilité.
 - Des parents peuvent adopter des comportements délictueux et parfois voler lorsqu'ils sont en difficulté financière.
 - Des parents sont en difficulté de par leur manque de formations, de connaissances et/ou de compétences.
 - Des parents présentent aussi une histoire personnelle et/ou familiale chaotique avec éventuellement l'intervention du SAJ et/ou du SPJ. Ils ont ainsi pu être placés en institution pendant leur enfance ou vivre un ou plusieurs événements traumatisants. Les délégués constatent dans certaines situations une répétition et/ou une transmission transgénérationnelle des traumatismes vécus par un parent vers son enfant.

- Les familles monoparentales et recomposées peuvent être davantage fragilisées par rapport aux familles traditionnelles.
- Les difficultés liées à la **maltraitance** :
 - Les adultes et les enfants peuvent maltraiter leur enfant et leurs pairs au niveau physique par des coups, au niveau psychologique avec des menaces et des insultes ainsi qu'au niveau sexuel par des abus.
- Les difficultés à assumer leur rôle parental :
 - Des parents peuvent se sentir dépassés et épuisés.
 - Des parents peuvent présenter des difficultés à faire preuve d'autorité et à mettre des limites.
 - Certains parents abandonnent leur rôle d'autorité en se rendant, notamment, victimes et en laissant-faire.
 - Des parents sont aussi négligents au niveau physique, éducatif et affectif en ne répondant pas aux besoins primaires/élémentaires des enfants. Un délégué insiste en disant que certains enfants manquent de soutien et/ou de suivi scolaire en famille.
 - Les relations parents-enfants sont parfois compliquées avec des tensions et de l'agressivité.
 - Certains enfants sont parentifiés.
 - Des parents présentent des **incohérences éducatives** : une confusion des rôles et de la place de chacun au sein du système familial, une relation trop fusionnelle et « toxique », un manque de cohérence parentale, une vision différente de l'éducation des enfants, un manque ou trop de cadre.
- Les difficultés psychologiques de l'enfant :
 - Les jeunes qui ont menacé ou tenté de se suicider.
 - Les jeunes qui adoptent des comportements antisociaux ou d'autodestruction.
 - Les jeunes qui présentent un mal-être à connotation dépressive : l'absence de contact et/ou de soutien avec un ou les deux parents, un sentiment de rejet, des difficultés à trouver leur place ainsi que de dépression, d'isolement, de manque d'estime de soi et de cohésion sociale.
 - Les jeunes qui présentent des problèmes de nature psychiatrique : l'absence de connexion à leurs émotions, la somatisation (énurésie/encoprésie), la recrudescence souffrance depuis 2 ans chez les jeunes filles qui manifestent des difficultés d'ordre psychiatrique.
 - Les jeunes qui présentent des **troubles du lien** : le conflit de loyauté, le sentiment d'insécurité, la peur de l'abandon, l'angoisse de la séparation, le besoin d'appartenance à un groupe avec des répercussions sur leur image.
 - Les jeunes qui présentent des troubles de l'attachement, du comportement, de l'attention, de la concentration et de l'anxiété.
- Les problèmes de comportement :
 - les jeunes qui sont intolérants à la frustration et notamment face au « non » de leurs parents ou d'autres autorités.
 - les jeunes **refusant de l'autorité et le cadre** établi : jeune dans la « toute puissance », le non-respect du cadre et de l'autorité parentale voir de toute forme d'autorité.
 - Les jeunes menaçant verbalement à l'égard de leur parent, de la fratrie et de leurs pairs.
 - Les jeunes qui sont violents physiquement à l'égard de leur parent, de la fratrie et de leurs pairs.
 - Les jeunes présentant des comportements en conflit avec la loi tels que la délinquance sans forcément être reconnus comme FQI.
 - Les jeunes qui peuvent être nerveux, agressifs et avoir des crises de colère.

- Les jeunes peuvent aussi adopter des comportements déviants pour appeler à l'aide ou protéger la fratrie.
- Les jeunes peuvent présenter des difficultés à communiquer et à comprendre. Certains manquent aussi d'écoute et de communication ; ce qui rend tout travail avec le jeune difficile.
- Les problèmes liés à la scolarité :
 - Les jeunes sont absents ou ne sont pas présents régulièrement.
 - Les jeunes sont renvoyés et parfois plusieurs fois en peu de temps.
 - Les jeunes présentent de la phobie scolaire.
 - Les jeunes peuvent être démotivés et se désinvestir.
 - Les jeunes sont en **décrochage scolaire**.
 - Les jeunes sont complètement déscolarisés.
 - Les enfants manquent de bagages au niveau de leurs compétences et n'ont pas obtenu de diplôme. Leur milieu familial est précaire au niveau social et/ou intellectuel. Une déléguée lie ce type de précarité au fait que les jeunes manquent de projet d'avenir et sont en difficultés lorsqu'ils sont amenés à chercher un emploi.
 - Les jeunes subissent du **harcèlement en milieu scolaire et/ou via les réseaux sociaux**.
- Les difficultés matérielle et financière :
 - Les familles peuvent avoir des **problèmes de logement** : des difficultés à trouver un logement parce que le loyer en Brabant wallon est « fort cher » et qu'il manque tout simplement de logements. Certaines familles vivent aussi dans un logement insalubre.
 - Les parents n'ont pas toujours des revenus suffisants, bénéficient d'un revenu d'intégration sociale, bénéficient d'une allocation de la mutuelle ou n'ont pas de travail. Ils manquent d'argent et ont peu de ressources financières pour subvenir au besoin de la famille.
 - Certaines familles sont isolées géographiquement.
 - Certaines familles n'ont pas de quoi se nourrir tous le mois.
 - Certains parents n'ayant pas de diplôme, ils ne trouvent pas de travail leur permettant d'avoir un travail avec un revenu suffisant.
 - Certaines familles présentent des difficultés d'accès aux soins et aux loisirs.
 - Une déléguée parle d'absence de statut dans la société pour certains parents et de parents sans domicile fixe (SDF)
 - Certaines familles manquent d'entourage et de soutien ; elles se sentent rejetées et isolées parce qu'elles sont en situation de précarité.
- Les assuétudes :
 - La toxicomanie des enfants et des parents : la **consommation aussi bien douce et occasionnelle que dure ou quotidienne de drogue douce** avec une prédominance pour la consommation de cannabis.
 - La consommation abusive d'alcool, jusqu'à l'alcoolisme
 - La prise problématique de médicaments.
 - L'utilisation abusive d'internet, des jeux vidéo, de GSM ou des écrans en général.
 - Un délégué disait que les jeunes cherchent à fuir la réalité dans la prise d'une substance.
 - Ils constatent une certaine banalisation de la consommation.
 - Un délégué faisait aussi le lien entre le parent consommateur et l'enfant consommateur.
- Les fugues :
 - les fugues peuvent être à la fois occasionnelles ou répétitives avec une certaine mise en danger (prostitution, vol,...).

- Certains jeunes fuguent du domicile parental pour aller chez l'autre parent lorsqu'ils ne sont pas d'accord avec les décisions d'hébergement provisoire du Tribunal de la famille. Ce motif est souvent lié aux séparations parentales conflictuelles.

b. Données statistiques en lien avec les constats de la justice

Statistiques transmises par le Tribunal (reprises pour la rédaction du rapport de fonctionnement de la section pour 2019) :

Chiffre des activités de 2010 à 2019 :

- **Les jugements**

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
36.4/56	76	60	76	61	53	43	32	40	51	30
38/51	601	659	740	882	1.001	877	867	853	842	789
DAP	6	16	20	17	17	29	34	34	30	25
Total	683	735	836	960	1.071	949	933	927	923	844

- **Les ordonnances**

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
36.4/56	676	673	596	515	522	541	549	636	514	452
37/52/DAP/A.F./Homol. Acc.	131	119	104	127	121	157	156	165	99	90
Total Ordonnances	807	792	700	642	643	698	705	801	613	542

Dans le cadre de **la garde** il y a eu, en 2019, 76 mises à disposition en urgence dont 6 le week-end.

Statistiques par types de dossier

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Jugements	5	7	5	10	5	9	8	5	9	26
Ordonnances	5	8	5	10	7	8	9	5	10	27

Recours contre les décisions des directeurs et conseillers (ancien art. 37 nouveaux art. 36 et 54) :

2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
		2	3	5	11	4	9	6	8

Décisions au niveau protectionnel

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Introductions (36.4, 56)	119	117	107	105	75	96	111	107	74	69
Jugements (36.4/56, 38/51, DAP)	683	735	836	960	1071	949	933	927	923	844
Ordonnances	807	792	700	642	643	698	705	801	613	542
Entretiens de cabinet	742	805	707	697	679	735	689	818	662	497

Réunions de synthèse

2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
	21	23	22	11	27	27	37	27	8